



ZEC Kiskissink

Association Sacerf Macousine Inc.

1480 chemin du Lac Écho

Prévost, Québec

J0R 1T0

CONVOCAATION

24 mars 2025

À tous les membres de la zec Kiskissink

Par la présente, vous êtes cordialement invités à assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu :

DATE: 26 avril 2025 (Samedi)

HEURE: 9:30 am

ENDROIT: HÔTEL Énergie Shawinigan, 1100 Promenade du St-Maurice, Shawinigan, P.Q.

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 1- | Ouverture de l'assemblée générale annuelle | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| 2- | Choix du président d'assemblée | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| 3- | Présentation et adoption de l'ordre du jour | <i>Patrick Genest</i> |
| 4- | Présentation et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 06 avril 2024 | <i>Patrick Genest</i> |
| 5- | Rapport du président et des administrateurs | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| 6- | Rapport des états financiers | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| | a. Année fiscale 2024 | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| 7- | Ratification des actes posés par les administrateurs et les officiers | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| 8- | Engagement du vérificateur comptable 2025 | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| 9- | Plan d'action 2025 et recommandations du CA | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| 10- | Nouvelles réglementations des campings | <i>Pascal Lapointe</i> |
| 11- | Dossiers fauniques | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| 12- | Harmonisation des activités de chasse à l'original | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| 13- | Harmonisation des activités de chasse à l'ours | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| 14- | Nomination d'un président(e) d'élection | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| 15- | Élection de 4 postes de directeurs | <i>Patrick Genest</i> |
| 16- | Présentation du nouveau conseil d'administration | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| 17- | Affaires diverses | <i>Nicolas Brosseau</i> |
| | 17.1 – | |
| | 17.2 – | |
| | 17.3 – | |
| | 17.4 - . | |
| 18- | Tirage des prix de participation (voir modalités de tirage au verso)
<i>Les tirages des prix de présence seront effectués en présentiel à l'AGA.
Les tirages des prix de participation seront effectués à une date ultérieure en direct sur FaceBook.</i> | <i>Yvon Hamel / Serge Hudon</i> |
| 19- | Clôture de l'assemblée | <i>Nicolas Brosseau</i> |

« Voir VERSO »

Nicolas R. Brosseau
Président, ZEC Kiskissink

Tirage des prix de participation

À tous les membres de la zec Kiskissink

Il y aura des tirages de prix de participation applicables sur vos forfaits de chasse ou de pêche sur notre zec.

En tout, 35 prix de 50.00\$ et 16 prix de 25.00\$ pour un total de **2, 150.00\$**.

TIRAGES EN PRÉSENTIEL – Vous devez être présent à l'AGA pour recevoir votre prix :

POUR CEUX QUI ACHÈTENT LEUR FORFAIT PAR LE **PAV AVANT LE 15 avril 2025 :**

- Tirage de 12 crédits de 50.00\$, applicables sur un forfait de la zec

POUR CEUX QUI ÉTAIENT MEMBRES LORS DE LA SAISON 2024 :

- Tirage de 7 crédits de 50.00\$, applicables sur un forfait de la zec

POUR LES ACCOMPAGNATEURS DES MEMBRES :

- Tirage de 6 crédits de 25.00\$, applicables sur un forfait de la zec

TIRAGES EN DIFFÉRÉ :

POUR CEUX QUI ACHÈTENT LEUR FORFAIT PAR LE **PAV OU LA POSTE AVANT LE 30 AVRIL 2025 :**

- Tirage de 5 crédits de 50.00\$, applicables sur achat de produit de propane chez Gaz P&B
- Tirage de 5 crédits de 50.00\$, applicables sur un forfait de la zec

POUR CEUX QUI ÉTAIENT MEMBRES LORS DE LA SAISON 2024 :

- Tirage de 6 crédits de 50.00\$, applicables sur un forfait de la zec
- Tirage de 10 crédits de 25.00\$, applicables sur un forfait de la zec



ZEC Kiskissink
Association Sacerf Macousine Inc.
 1480 chemin du Lac Écho
 Prévost, Québec
 J0R 1T0



Formulaire de pré-vente 2025

La ZEC vous offre deux options pour obtenir votre carte de membre et votre forfait, afin d'éviter les délais d'attente à l'ouverture.

1 - Par le **PAV**, à partir du **5 avril** sur notre SITE WEB ou à l'adresse <https://pavnew.manisoft.ca/login.php?idZec=zec-kiskissink>

2 - Par la **POSTE**, en complétant cette feuille et en la retournant accompagnée de votre paiement au nom de la Zec Kiskissink dans l'enveloppe pré-adressée:

M. Nicolas Brosseau Zec Kiskissink
 1480 Chemin du Lac Écho, Prévost, J0R 1T0, P.Q.

Payable par chèque daté du jour même de l'envoi de votre paiement, faire votre chèque selon votre choix de forfait au nom de la **Zec Kiskissink**, ou bien transmettre votre numéro de carte de crédit **Visa ou Master Card + votre code d'identification de 3 chiffres (dos de la carte)**

Pour toute inscription reçue avant le **30 avril 2025**, vous aurez droit à un coupon de participation à votre nom pour les tirages en différé.

TARIFICATION FORFAIT POUR MEMBRE SEULEMENT IMPORTANT (Veuillez cocher votre choix)

FORFAIT	RÉSIDENT		+ de 60 ans		ÉTUDIANT 18 ans et +		PAV CODE	
	INDIVIDUEL	FAMILIAL	INDIVIDUEL	FAMILIAL	Parents non-membres (1)			
					INDIVIDUEL	FAMILIAL		
Pêche et chasse gros gibier (orignal, ours et chevreuil) et petit gibier	503,45\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	541,15\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	484,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	519,85\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	309,14\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	328,05\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	F1PECGG	
Pêche	315,95\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	342,69\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	296,85\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	331,35\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	210,65\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	228,80\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	F2PEOPG	
Chasse petit gibier	295,30\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	319,45\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	283,23\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	307,37\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	210,65\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	228,80\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	F5PEOPG	
Pêche et chasse petit gibier	385,99\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	423,71\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	372,50\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	408,35\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	250,45\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	269,35\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	F3PECPG	
Chasse orignal et ours	453,09\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	489,49\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	436,20\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	470,75\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	284,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	302,20\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	F4CGGOO	
Chasse ours	150,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	150,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	150,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	150,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	150,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	150,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	F4CGGO	
Chasse chevreuil	150,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	150,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	150,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	150,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	150,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	150,00\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	F4CGGC	
Droit de circulation seulement	118,93\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	162,87\$ forfait désiré <input type="checkbox"/>	Droit de circulation individuel : 1 véhicule maximum Droit de circulation familial : 2 véhicules maximum Comprend seulement le droit de circulation saisonnier (mai au 14 nov)					F0DP

N.B. Les forfaits comprennent la carte de membre 27\$, le réseau routier 72,93\$ et les taxes (5% et 9.975%)

(1) Étudiant inscrit à temps plein dans une institution reconnue, carte d'étudiant valide requise.

Tous étudiants « 18 à 21 ans » étant les enfants d'un membre qui a payé le forfait approprié à son activité sont inclus dans le forfait familial.

*** VEUILLEZ REMPLIR LE FORMULAIRE AU VERSO – REQUIS POUR VOTRE FORFAIT ***



Nous avons besoin de toutes les informations suivantes complètes et exactes
afin de mettre à jour votre dossier dans notre système informatique.

IMPORTANT : *Celles-ci seront imprimées sur votre fiche d'enregistrement*

SECTION MEMBRE

Avez-vous déjà été membre de la ZEC KISKISSINK Oui Non

Chalet Camping Résidence permanente

Votre secteur administratif _____

Bostonnais, Ecarté, Jos-Davis,
 Grégoire-Ventadour, Kiskissink,
 Sommet, Sous-le-Vent

Nom _____ Courriel _____

Adresse _____ Ville _____

Code Postal _____ Tél. _____

Date de naissance _____ - _____ - _____ (AA-MM-JJ) Cellulaire _____

Avez-vous déménagé au cours des 2 dernières années ? Non

Oui inscrire votre ancienne adresse _____
Ville _____

Véhicule du membre Marque _____ Modèle _____ Immatriculation _____

Marque _____ Modèle _____ Immatriculation _____

SECTION CONJOINT

Même adresse que le membre Oui Non

Nom _____ Courriel _____

Date de naissance _____ - _____ - _____ (AA-MM-JJ)

Véhicule du conjoint Marque _____ Modèle _____ Immatriculation _____

SECTION FAMILLE (Dépendants)

Tous étudiants «18 à 21 ans» étant les enfants d'un membre qui a payé le forfait approprié à son activité sont inclus dans le forfait familial. Étudiant inscrit à temps plein dans une institution reconnue, carte d'étudiant valide requise.

	(AA-MM-JJ)	Étudiant(e) à Temps plein
Nom _____	Date de naissance _____ - _____ - _____	<input type="checkbox"/>
Nom _____	Date de naissance _____ - _____ - _____	<input type="checkbox"/>
Nom _____	Date de naissance _____ - _____ - _____	<input type="checkbox"/>
Nom _____	Date de naissance _____ - _____ - _____	<input type="checkbox"/>

SECTION PAIEMENT (Ne pas remplir lorsque vous payez directement à l'accueil)

Chèque libellé à Zec Kiskissink

Carte de crédit

Numéro # _____

***Obligatoire**

Code à 3 chiffres _____ Expiration _____ / _____

À l'endos de votre carte



ZEC Kiskissink

Association Sacerf Macousine Inc.

1480 chemin du Lac Écho

Prévost, Québec

JOR 1T0

Déclaration de candidature

Section 1 - Identification de la personne qui pose sa candidature

Nom (lettres moulées) _____

Prénom (lettres moulées) _____

Adresse du domicile rue : _____

 Ville : _____

 Province : _____

 Code postal : _____

Section 2 - Identification du poste

Directeur au CA de la ZEC Kiskissink _____

 Secteur administratif

Section 3 - Déclaration de la personne qui pose sa candidature

Je déclare que:

- 1) Je remplis les conditions mentionnées aux articles 4.01 - 4.02 - 4.02.1 - 4.04 - 4.05 - 4.06 des règlements généraux de la zec Kiskissink pour être éligible
- 2) Je ne suis pas dans un cas d'inéligibilité prévu à l'article 4.14

Signature de la personne qui pose sa candidature

Section 4 - Signatures d'appui

Signatures d'appui de 3 membres en règle au 30 novembre de l'année en cours et qui font partis du même secteur administratif sont requises

	Nom et prénom	Adresse du secteur administratif	Signature (*)	Initiales
1				
2				
3				

**Un courriel du membre qui vous appuie peut servir de preuve en remplacement de la signature ci-dessus.*

4.01 COMPOSITION

La corporation est administrée par un conseil composé de sept (7) administrateurs. Chaque siège administratif est appelé respectivement: Écarté, Bostonnais, Kiskissink, Sommet, Jos Davis, Sous-le-Vent, Grégoire-Ventadour. (Avril 2017)

4.02 CENS D'ÉLIGIBILITÉ

Seuls peuvent être administrateurs les membres en règle de la corporation, à l'exception des personnes âgées de moins de dix-huit ans, des interdits, des faibles d'esprit et des faillis non libérés

4.02.1 ÉLIGIBILITÉ

a) Sous réserve de l'article 4.02, tout membre de la corporation de l'année en cours peut faire partie du conseil d'administration, à moins que ce membre ait, dans l'année qui précède l'élection à laquelle il se présente, plaidé coupable ou ait été reconnu coupable d'une infraction prévue.

- i) à une loi concernant la faune et l'environnement, entre autres les oiseaux migrateurs, le gibier et le poisson en général; ou
- ii) à un règlement adopté en vertu de l'une de ces lois.

Toutefois, le délai d'un an au paragraphe précédent est de 5 ans à l'égard des infractions précitées si : à l'occasion de la commission de cette infraction, la capture, la blessure ou la mort d'un animal ou d'un poisson survient, ou si:

- D Cette infraction fait partie du groupe d'infractions suivantes:
 - a) Pêche sans permis provincial de pêche;
 - b) Pêche avec ligne dormante;
 - c) Pêche avec une partie de poisson;
 - d) Pêche ou chasse en temps prohibés;
 - e) Chasse sans permis provincial de chasse;
 - f) Chasse sans permis fédéral de chasse;
 - g) Possession de poisson d'appât.

4.04 ÉLECTIONS

Sauf disposition contraire de l'acte constitutif, les administrateurs sont élus à une majorité simple des voix exprimées lors de l'assemblée générale annuelle des membres de la corporation.

4.05 DURÉE DES FONCTIONS

Les administrateurs demeurent en fonction pour un mandat de deux (2) ans ou jusqu'à ce que leurs remplaçants soient nommés ou élus. Un administrateur sortant de charge est rééligible. Quatre des sept administrateurs qui seront élus durant l'assemblée annuelle à être tenue en 2025 resteront en fonction jusqu'à l'assemblée annuelle de 2027 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou nommés. Les trois autres administrateurs dont les postes ne seront pas en élection en 2025 resteront également en fonction jusqu'à l'assemblée annuelle de 2026. Ainsi, les assemblées annuelles suivantes donneront lieu aux élections d'administrateurs pour le nombre de postes suivants :

Assemblée annuelle de 2025 : les 4 secteurs administratifs qui seront en élection sont Bostonnais, Écarté, Kiskissink et le Grégoire-Ventadour et ce, pour 2 ans. Ensuite, Jos Davis, Sommet et le Sous-le-Vent et ce, pour l'assemblée annuelle de 2026 et ainsi de suite pour les années subséquentes.

4.06 MODALITÉS D'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Les mises en candidature doivent être faites deux semaines de calendrier avant l'assemblée générale auprès du secrétaire de la corporation par la poste, par courriel. Il faut que le candidat(e) et les proposeurs proviennent du secteur administratif qui est en élection et que les trois personnes soient membres en règle de la corporation pour l'année financière se terminant le 30 novembre et dont l'assemblée générale doit approuver les états financiers. En cas d'absence de candidature du secteur administratif en élection, l'assemblée générale peut proposer une personne qui représentera le secteur administratif concerné.

Voici une description sommaire des secteurs administratifs: **Écarté** : le camping Écarté, le lac Écarté, le lac Glory; **Bostonnais** : Grand lac Bostonnais, lac Doré, lac Louis, lac Goudron et camping Bostonnais; **Kiskissink** : lac Kiskissink, lac Métabetchouan, lac de Lamarre; **Jos Davis** : Jos Davis, Petit Bostonnais, chemin du barrage; **Sous-le-Vent** : Lac Lepage, lac Culotte, de la Cruche; **Sommet** : lac Charrue, Etoile, Miroir Ross, Petit Macousine, de la Hauteur; **Grégoire-Ventadour** : lac Ventadour, lac Aberdeen, lac Lescarbot.

4.14 CONFLIT D'INTÉRÊTS OU DE DEVOIRS

Tout administrateur ou dirigeant qui se livre à des opérations de contrepartie avec la corporation, qui contracte à la fois à titre personnel avec la corporation et à titre de représentant de cette dernière ou qui est directement ou indirectement intéressé dans un contrat avec la corporation, doit divulguer son intérêt au conseil d'administration et, s'il est présent au moment où celui-ci prend une décision sur le contrat, s'abstenir de voter sur ce contrat. Les administrateurs, les employés sont soumis au code de déontologie de la Corporation.



ZEC Kiskissink

Association Sacerf Macousine Inc.

1480 chemin du Lac Écho

Prévost, Québec

J0R 1T0

Élections 2025-2026

Les secteurs administratifs en élection pour l'année **2025** sont :

- Secteur **Bostonnais** représenté par M. Claude Nadeau
- Secteur **Écarté** représenté par M. Pascal Lapointe
- Secteur **Grégoire-Ventadour** représenté par M. Yvon Hamel
- Secteur **Kiskissink** représenté par M. François Tremblay

Les secteurs administratifs en élection pour l'année **2026** seront :

- Secteur **Jos Davis** représenté par M. Serge Hudon
- Secteur **Sommet** représenté par M. Patrick Genest
- Secteur **Sous-le-Vent** représenté par M. Nicolas Brosseau

Adresse de retour pour les mises en candidature

Association Sacerf Macousine INC.

1480 chemin du Lac Écho

Prévost, Québec

J0R 1T0

Courriel : zeckiskissink.president@reseauzec.com

IMPORTANT

***Pour être éligibles, les mises en candidature doivent être faites
deux (2) semaines de calendrier
avant la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA)
auprès du Président de la corporation par la poste, par courriel.
(Réf. 4.06 des règlements généraux de la zec Kiskissink)***